

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 30 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009 portant nomination
au Conseil national des déchets**

NOR : DEVP1236106A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu les articles D. 541-1 à D. 541-6 du code de l'environnement relatifs au Conseil national des
déchets ;

Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère
consultatif ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2009 portant nomination au Conseil national des déchets,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 4 de l'arrêté du 8 septembre 2009 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :
« M. Gérard Miquel est nommé président du Conseil national des déchets pour la durée de pro-
rogation des dispositions réglementaires relatives au Conseil national des déchets fixée par le décret
n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif. »

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement
durable et de l'énergie.

Fait le 30 octobre 2012.

DELPHINE BATHO